

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Poitou-Charentes | 2008

---

### Saintes – Chemin de la Croix-Boisnard

Bastien Gissinger

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1101>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Bastien Gissinger, « Saintes – Chemin de la Croix-Boisnard », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1101>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saintes – Chemin de la Croix-Boisnard

Bastien Gissinger

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 204455**

Date de l'opération : 2008 (EX)

- 1 Les parcelles diagnostiquées se situaient immédiatement au sud de l'amphithéâtre romain de Saintes. Elles couvraient initialement une surface de près de 16 500 m<sup>2</sup>. Néanmoins, une partie seulement était accessible et fut traitée (9 500 m<sup>2</sup>). La densité de vestiges y était assez moyenne, et leur état de conservation, très médiocre dans l'ensemble. Le diagnostic a pourtant permis de mettre au jour un certain nombre de structures antiques.
- 2 La pente est forte, de l'ordre de 9,4 % en moyenne, ce qui explique une érosion importante et de fortes colluvions en bas de pente.
- 3 Des portions de murs de pierre plus ou moins bien conservés, de 0,60 m de largeur en moyenne, formaient des ensembles bien identifiables. Quatre bâtiments clairs, un cinquième qui le fut un peu moins bien, et des éléments d'autres constructions, ont été repérés. Ces murs étaient tous fondés sur des remblais denses, posés en préalable, qui permettaient de rattraper la forte pente et de bâtir chaque construction sur un niveau horizontal. Ce procédé permit l'économie d'une fastidieuse retaille de la colline.
- 4 Ces bâtiments semblent avoir été construits dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. De dimensions comparables, les bâtiments semblent appartenir à une même phase de construction, hormis un petit édicule qui semble avoir été bâti après la démolition d'un plus grand bâtiment, au sein duquel il se situe. Ils répondent à des dimensions canoniques mesurées en pieds romains. Plusieurs murs de ces constructions ont été intégralement épierrés.
- 5 À l'extrémité nord de l'emprise, en bordure de l'amphithéâtre, un mur parementé et stuqué au nord (côté amphithéâtre), de 0,63 m de largeur, était construit dans le substrat

géologique (M 24). Il faisait probablement office de mur de soutènement, empêchant les terres arrachées par les eaux de pluie, de se déverser dans l'amphithéâtre. Ce mur reprenait très exactement l'axe principal du long côté de ce dernier, soit environ 57,9° ouest par rapport au nord géographique. Les bâtiments sont eux-mêmes axés sur cette ligne directrice.

- 6 On constate ainsi une grande cohérence architecturale et chronologique entre l'amphithéâtre, ce mur « d'enclos » ceignant le vallon au sud, et les bâtiments mis au jour. Ils faisaient probablement partie du même programme architectural.
- 7 Un peu plus à l'est, un mur sensiblement identique au mur précédent dans sa conception, divergeait toutefois en cela qu'il était bâti non dans le substrat géologique mais sur un remblai daté du I<sup>er</sup> s. (M 31). Il est probable qu'il soit postérieur au premier mur (s'agit-il d'une réfection ou d'une extension ?). L'axe n'est pas le même, pourtant le mortier comme les dimensions les rapprochent.
- 8 En avant de ce mur vers le nord, et antérieurement à sa construction, un chemin longeant le creusement du vallon a été taillé dans la roche. Le « front de taille » de l'immense entonnoir dans lequel fut bâti l'amphithéâtre, a été repéré à l'extrême limite nord de l'emprise. Une petite rigole taillée dans la roche longe ce niveau de circulation et drainait les eaux de pluie afin qu'elles ne se déversent pas dans l'amphithéâtre.
- 9 Plusieurs fosses détritiques des I<sup>er</sup> s. et II<sup>e</sup> s. ont été repérées. Elles ont livré un mobilier céramique abondant. À noter la présence d'un puits, non intégralement fouillé, du I<sup>er</sup> s., comblé en même temps, semble-t-il, que le bâtiment 3 à côté duquel il fut installé.
- 10 Un fossé antique a été repéré, très érodé. Un autre fossé, apparemment moderne, se situe dans la partie est de l'emprise, mais aussi une fosse, ainsi que des restes de maçonneries modernes, parfois récentes, et des remblais dans la partie haute du site.
- 11 Ce diagnostic a permis de démontrer la présence d'une occupation contemporaine de l'amphithéâtre antique. Les bâtiments mis au jour dont la fonction nous échappe pour l'heure (boutiques ?), de même que les murs ceignant l'amphithéâtre dont le pendant avait été anciennement identifié au nord, participent d'un même programme architectural destiné à monumentaliser les abords de l'édifice de spectacle, par l'utilisation de constructions régulières en paliers, se jouant des contraintes topographiques et modelant la colline à l'image de la volonté des bâtisseurs.
- 12 GISSINGER Bastien

---

## INDEX

**operation** Expertise (EX)

**Thèmes** : amphithéâtre, architecture monumentale, bâtiment à fonctions multiples, colluvion, drainage, érosion, fosse, fossé, fosse-dépotoir, mortier de construction, mur, parcellaire, puits, remblai, emploi

**Index géographique** : Poitou-Charentes, Charente-Maritime (17), Saintes

**Index chronologique** : Empire romain, Temps Modernes

## AUTEURS

**BASTIEN GISSINGER**

COL